



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 43936

Texte de la question

M. Jean-Claude Beauchaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur l'inquiétude suscitée par le projet de disparition du Fonds de gestion de l'espace rural pour l'année 1997. En effet, le FGER constitue le seul fonds spécifique à destination du monde rural prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire et sa disparition signifierait, selon les agriculteurs, la perte d'un précieux outil d'animation locale et la remise en cause du lien privilégié entre l'activité agricole et la gestion de l'espace. De plus, le FGER fut porté sur le terrain par l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, en particulier par la structure jeune qui s'est beaucoup mobilisée, par exemple, pour la mise en place du cahier des charges propres à notre département de la Charente. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour que le FGER garde les moyens de son efficacité en attendant d'avoir ses ressources propres, afin de ne pas être soumis à des débats parlementaires annuels.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'examen du budget du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation par l'Assemblée nationale, l'intervention des députés a permis, par voie d'amendement, d'abonder le FGER à hauteur de 100 millions de francs. Par ailleurs, les crédits délégués en 1996 (483 MF) et encore non utilisés, feront l'objet d'un report sur 1997 pour un montant de l'ordre de 100 à 150 millions de francs. Dans ces conditions, le Fonds de gestion de l'espace rural disposera de ressources lui permettant de financer les actions les plus intéressantes. Le Fonds de gestion de l'espace rural constitue un outil efficace d'intervention en faveur des agriculteurs en vue de l'entretien et de la réhabilitation d'espaces ruraux. Mais, au-delà du prochain exercice, il est certain que, pour faciliter la conduite d'une politique à long terme dans ce domaine, nous devons réfléchir à une méthode qui lui permette de disposer de ressources plus stables.

Données clés

Auteur : [M. Beauchaud Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43936

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 1996, page 5350

Réponse publiée le : 2 décembre 1996, page 6282